

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 34 (1997)

Heft: 1290

Rubrik: Politique bancaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'UBS dans le rouge et le confidentialisme

L'analyse des comptes de l'Union de banques suisses montre une année 96 florissante. Rendement en hausse, bénéfice ordinaire en augmentation, et plus incroyable, baisse des impôts prélevés par le fisc. Mais la confidentialité perdure quand il s'agit de dévoiler la politique d'assainissement des secteurs à risque. Un intérêt d'utilité publique pourtant.

LE BOUCLEMENT DES comptes de l'UBS n'a fait que confirmer, à quelques chiffres près, ce qui avait été annoncé. Des amortissements, des corrections de valeur d'un montant inouï (5,5 milliards) entraînent une perte pour l'exercice 1996. Aux commentaires antérieurs, on ajoutera simplement ceci.

Une responsabilité publique

Les affaires ont été bonnes en 1996. Le bénéfice ordinaire (sans les amortissements exceptionnels) aurait augmenté de 7% pour se situer à hauteur de 1,8 milliard. Les commissions prennent de plus en plus d'ampleur (4,8 milliards), mais le rendement des crédits est aussi en hausse, ce qui signifie que la banque peut se refinancer à bon compte et que tous les prêts, y compris les prêts hypothécaires, ne sont pas de mauvaises affaires.

Ce qui se remarque en revanche, c'est la baisse forte des impôts dus. Qu'en juge! 1994: 497 millions; 1995: 331 millions; 1996: 227 millions. On ne trouve nulle part des commentaires sur la position du fisc. Peut-il accepter des amortissements aussi brutaux sur un seul exercice, alors que le dividende pour les actionnaires demeure inchangé?

Mais qu'il soit permis de revenir sur l'essentiel. Les amortissements 96 s'ajoutent aux amortissements antérieurs. Sur quoi portent donc les 5,5 milliards. Une banque de cette taille a une responsabilité publique. Or l'intérêt collectif est de connaître les secteurs assainis: quelle est la part des opérations immobilières aventureuses? Quelle est la part des branches industrielles, commerciales considérées désormais comme à risque? Qu'est-ce qui est sanction d'une gestion bancaire hasardeuse? Qu'est-ce qui est le reflet d'un affaiblissement chronique de l'économie suisse?

Silence et impunité

L'absence d'informations sur des sujets aussi essentiels est affligeante. Bel exemple de confidentialisme nuisible! Mais il sert les directeurs responsables, actuels et anciens. Pourquoi 3,7 milliards d'amortissements supplémentaires ont-ils été nécessaires? Cette élémentaire question ne leur est pas posée? Belle impunité! On croit moins aux leçons que ces managers de l'économie privée adressent périodiquement au secteur public quand on observe combien ils sont protégés et combien ils rendent peu compte de leur gestion.

ag

En coulisses

LES GRANDES FUSIONS ont aussi leurs petits effets. Ainsi la naissance de Novartis a signifié la réunion des services antifeu de Ciba et de Sandoz. Illustrés depuis Schweizerhalle, les pompiers des deux entreprises ont tenu séparément leur dernier rapport de corps à la fin de l'an dernier, avant de se fondre avec des professionnels dans la division sécurité de Novartis Services SA.

QUAND ILS DOIVENT renoncer au dialecte, les managers alémaniques préfèrent, on le sait, parler anglais. Le «business-tongue» s'impose aussi désormais chez les économistes: la récente livraison de la *Revue suisse d'Economie politique et de Statistique* est, pour la première fois en 132 ans de parution, entièrement en anglais. La *Revue de politique économique*, rédigée à l'OFIAMT, publie les mêmes annonces en anglais dans ses deux éditions, allemande et française. Et Jean-Christian Lambelet a diffusé son «appel» pour la relance en anglais. Ce qui lui a valu d'être compris outre Sarine et entendu sur les bords de la Limmat.

A DÉFAUT DE DÉRÉGLEMENTER, Josef Zysiadis peut toujours, en sa qualité de chef du Département de la justice, de la police et des affaires militaires, épurer le Répertoire de la législation vaudoise. D'où il vient de faire extraire une trentaine de décrets, règlements et arrêtés, dont celui, daté du 4 octobre 1995, relatif à la fusion de la BCV et du Crédit foncier vaudois.